

## Compte rendu du conseil d'école Gramme du 15 juin 2017

Etaient présents :

Mme Valmorin, inspectrice de l'éducation nationale

Mme Ravel, professeur des écoles, PS

Mme Gallaud, professeur des écoles, MS

Mme Ferré, professeur des écoles, PS/GS

Mme Coat, professeur des écoles, MS/GS

Mme Petetin, professeur des écoles, MS/GS

Mme Pliszke, professeur des écoles, CP/CE1

Mme de Lascoups, professeur des écoles CP/CE1

Mme Boucher, professeur des écoles, CM1/CM2

Mme Okabé, professeur des écoles, CE1/CE2

Mme Vigier, professeur des écoles, complément des temps partiels

Mme Soriaux, directrice de l'école et professeur des écoles, CE2

Mme Colombel, maire adjoint en charge de la vie scolaire

Mr Klein, conseiller municipal

Mme Olivier, directrice Enfance Jeunesse et Sport

M. Pietrasanta, DDEN

M. Ferrand, AIBCN

Mme Ronat, FCPE

Mme Ratton, FCPE

Mme Zamboni, FCPE

### 1. Bilan de l'année écoulée

- Conseil des délégués

La fréquence des conseils de délégués a augmenté cette fin d'année (2 conseils par mois, un pour prendre des décisions et un pour travailler à la mise en œuvre). Ces conseils ont été gérés par Mmes Richard et Coat. Les enfants sont de plus en plus autonomes. Une boîte à idée a été mise en place dans le hall de l'école. Un compte rendu écrit est à présent systématiquement rédigé par les plus grands pour que la transmission de l'information soit le plus efficace possible dans les classes.

- Médiation

Mmes de Lascoups et Boucher terminent la deuxième session de formation des nouveaux médiateurs (9 CE2 et 3 CM1). L'organisation des médiations est encore à améliorer pour l'an prochain : il faut trouver le bon créneau horaire et que la médiation ne soit pas trop différée dans le temps. Les nouveaux médiateurs sont très motivés.

- Projet Jardins

Le projet Jardins a suivi son cours dans toutes les classes, avec le soutien de parents dans certaines classes. De nombreuses sorties ont été organisées dans ce cadre et un hôtel à insectes a été construit et installé dans le potager.

- Médiathèque  
Les deux classes de PS sont allées à la bibliothèque J. Brel en cette fin d'année pour 3 séances sur le thème du jardin. La bibliothèque sera fermée à la rentrée prochaine et une solution alternative est en cours de recherche (mise en place de car pour aller à la médiathèque J. Monnet, bibliothécaires venant à l'école, malles pédagogiques ...).
- Musique baroque  
Le projet musique baroque s'est achevé avec le spectacle Les fabuleuses musiques de Monsieur de la Fontaine présenté au TAC. Les enfants de la classe 10 ont été passionnés par ce projet.
- Carnaval des enfants  
Un carnaval a été organisé le mercredi 29 mars sur le thème des fleurs et petites bêtes du jardin. Toutes les classes ont défilé devant leurs camarades. Ce moment convivial s'est achevé par un petit goûter.
- Semaine des parents  
Plus de 50 interventions ont eu lieu cette année dans les classes (calligraphie chinoise, musique, lecture, cuisine, présentation de métiers ...) pour le plus grand plaisir de tous.
- Carnet de suivi des apprentissages et LSU en élémentaire
  - En maternelle, les carnets de suivi des apprentissages ont été transmis pour la première fois aux parents début mars. Ils seront communiqués à nouveau en cette fin d'année. A présent que tout le matériel est disponible, ce carnet devrait circuler de manière plus régulière entre l'école et les familles.
  - En élémentaire, le LSU sera remis aux familles pour la seconde fois cette année. Les codes informatiques n'étant toujours pas disponibles, à titre exceptionnel, c'est un exemplaire papier qui sera communiqué.

## 2. Rentrée 2017

- **Effectifs et personnels**

Effectifs :

PS : 53  
MS : 52  
GS : 45  
CP : 31  
CE1 : 28  
CE2 : 33  
CM1 : 31  
CM2 : 24

Soit 150 enfants en maternelle et 147 en élémentaire

Personnels

- Education nationale : Mmes Pliszke, Ferré et Diez-Condé quittent l'école, trois nouvelles enseignantes ont été nommées en remplacement. Mmes Vigier qui assurait le complément des temps partiels et Mme Régis qui assurait la décharge de direction

étaient nommées à titre provisoire, on ne connaît pas encore le nom des nouvelles enseignantes.

- ATSEM/personnel d'entretien : pas de changement prévu
- Accueil de loisir : la responsable et son adjointe, Julie Vaucheret et Samia ne changent pas, quelques animateurs changent d'école. Le bilan de l'année est positif, les modules notamment se sont bien déroulés. Les nouveaux modules seront présentés durant la semaine du 24 au 30 juin pour que les enfants puissent faire leur choix. Globalement, la communication entre les familles et l'équipe périscolaire est plus fluide, grâce aux efforts de tous.

- **Rythmes scolaires**

M. le Maire a précisé qu'il n'y aurait pas de changement pour l'an prochain à Bois-Colombes, une concertation sera lancée le cas échéant pendant l'année.

- **Communication avec les familles**

- L'année a été compliquée, notamment en raison de propos agressifs de la part de quelques parents envers l'équipe enseignante et la directrice.
- Afin d'essayer d'apaiser les tensions, un effort sera fait pour donner le maximum d'information aux parents lors des réunions de rentrée, par affichage mais aussi grâce à un nouveau blog pour l'école. A contrario, il sera demandé aux parents de prendre rendez-vous avec l'enseignante/la directrice en cas de question/difficulté et de se montrer respectueux à l'égard de l'équipe.
- Blogs des classes : les classes maternelles ont mis en place des blogs cette année mais il semblerait que seul un petit nombre de parents les consulte. Si cela est possible, un système d'alerte par mail sera mis en place à chaque mise à jour l'an prochain. La fréquentation des blogs sera réévaluée en fin d'année scolaire prochaine.

### **3. Projet d'école 2017-2020**

Le bilan du précédent projet est globalement positif avec la mise en place de nombreux projets globaux sur l'école, d'outils communs au sein des cycles et d'un travail riche autour des émotions.

Il ressort toutefois que les élèves manquent souvent d'autonomie et de concentration, qu'ils ont encore du mal à s'exprimer à l'oral et que les relations entre élèves peuvent être tendues parfois.

En conséquence, le nouveau projet d'école s'articulera autour de trois axes :

**Axe 1 : Une école qui rend les élèves acteurs de leurs apprentissages et de leur vie à l'école****Objectifs :**

- Développer l'autonomie des élèves en travaillant le plaisir d'apprendre et en mutualisant et généralisant les initiatives pédagogiques en cours (ateliers autonomes de type Montessori, plan de travail individualisé ...)
- Développer la concentration chez les élèves dès la PS

**Axe 2 : Une école qui permet aux élèves de développer le langage oral et de prendre conscience de ses pouvoirs****Objectifs :**

- Donner aux enfants les outils nécessaires pour s'exprimer correctement à l'oral par un lexique adapté et une articulation logique du discours
- Diversifier les situations de communication pour permettre à l'élève d'exprimer ce qu'il ressent mais aussi de faire passer un message clair

**Axe 3 : Structurer et formaliser les parcours éducatifs au sein de l'école****Objectif :**

- Permettre à chaque enfant à l'issue de sa scolarité primaire d'avoir travaillé sur l'ensemble des compétences dans les domaines de la santé, de la citoyenneté et de l'art

Dans le cadre de ces parcours, un travail a déjà été engagé avec les infirmières scolaires pour le parcours santé. Les enseignantes travaillent également sur le parcours citoyen : le mercredi civique sera mis en place à la rentrée pour toutes les classes, il y aura un temps spécifique sur cette problématique. Parallèlement, à l'occasion des différentes journées (lutte contre le harcèlement, laïcité ...), une ou plusieurs classes travailleront sur ce thème et feront partager leur travail à l'ensemble des classes via un affichage ou une présentation.

**4. Fête de fin d'année**

Elle sera cette année reconduite à l'identique. En revanche, dès la rentrée prochaine, une réflexion sera menée pour mettre en place une fête plus éco-responsable, impliquant davantage les enfants, et en cohérence avec les actions en éducation à l'environnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

*Compte-rendu rédigé par Sylvaine Soriaux*